

possession des UCAP et de les reporter dans le cadre du nouvel examen.

Un système souple a été retenu afin de faciliter la transition entre les anciens et les nouveaux programmes d'enseignement général.

### 1 - Français et mathématiques

À compter de la session de 2005, et à la demande des candidats, les notes obtenues aux épreuves générales d'expression française et de mathématiques ou mathématiques-sciences physiques pourront être reportées, respectivement, sur l'épreuve de français et histoire-géographie et sur l'épreuve de mathématiques-sciences.

Les UCAP de chaque domaine général acquises permettront les dispenses des épreuves correspondantes.

### 2 - VSP

Deux cas peuvent se présenter :

- candidats ajournés à l'examen et présentant la même spécialité à des sessions ultérieures (arrêté de spécialité non modifié) ;
- candidats ajournés et présentant leur candidature à l'examen après modification réglementaire des épreuves professionnelles de la spécialité (nouvel arrêté de spécialité et si le tableau de correspondance le prévoit).

Dans les deux cas, pour cette évaluation, le principe suivant a été retenu :

- les candidats qui choisiront de conserver la note obtenue à l'épreuve professionnelle dans laquelle sera incluse l'évaluation de la VSP verront cette note bénéficier du coefficient de la nouvelle épreuve, sans avoir besoin de représenter la VSP ;

- les candidats qui choisiront d'abandonner la note obtenue et de repasser l'épreuve professionnelle dans laquelle sera incluse l'évaluation de la VSP devront être évalués sur l'intégralité du contenu de la nouvelle unité constituée de la partie professionnelle et de la VSP.

Je vous serais obligé de bien vouloir communiquer ces informations le plus largement possible, notamment auprès des délégués académiques à l'enseignement technique et à la formation continue, aux chefs des divisions des examens et concours, aux services de l'apprentissage, et aux chefs d'établissement de votre académie.

Mes services demeurent à votre disposition pour toutes précisions complémentaires que vous pourriez souhaiter obtenir.

Pour le ministre de la jeunesse,  
de l'éducation nationale et de la recherche  
et par délégation,

Le directeur de l'enseignement scolaire  
Jean-Paul de GAUDEMAR

---

## A<sup>n</sup>nexe

---

### CAP COMPORTANT UNE ÉPREUVE DE LANGUE OBLIGATOIRE OU FACULTATIVE OU UNE AUTRE ÉPREUVE FACULTATIVE - SESSION 2004

---

- Accessoiriste réalisateur
- Accordeur de pianos
- Agent de la qualité de l'eau
- Agent de prévention et médiation
- Agent entreposage et messagerie
- Agent graphiste décorateur
- Agent polyvalent de restauration
- Agent prévention et sécurité
- Agent accueil et conduite rout. voyag.
- Art du bijou et du joyau
- Arts et techn. verre : décorateur
- Arts et techn. verre : tailleur grav.
- Arts et techn. verre : verrier à main

épreuve facultative : LV  
LVE obligatoire écrite  
épreuve facultative : LV  
épreuve facultative : LV  
épreuve facultative : LV  
LVE obligatoire écrite  
épreuve facultative : LV  
épreuve facultative : LV  
épreuve facultative : LV  
LVE obligatoire écrite  
LVE obligatoire écrite  
LVE obligatoire écrite  
LVE obligatoire écrite

-Arts et techn. verre : verrier chalum.	LVE obligatoire écrite
- Arts et techn. verre : vitrailliste	LVE obligatoire écrite
- Arts de la broderie	LVE obligatoire écrite
- Arts de la dentelle	LVE obligatoire écrite
- Arts de la reliure	LVE obligatoire écrite
- Arts du tapis et tapiss.de lisse	LVE obligatoire écrite
- Ass. tech. instrument musique, option accordéon	LVE obligatoire écrite
- Ass. tech. instrument musique, option guitare	LVE obligatoire écrite
- Ass. tech. instrument musique, option instrument à vent	LVE obligatoire écrite
- Ass. tech. instrument musique, option piano	LVE obligatoire écrite
- Assainissement collect. déchets liquid.	épreuve facultative : LV
- Boulanger	épreuve facultative : LV
- Café brasserie	LVE obligatoire écrite
- Carreleur mosaïste	épreuve facultative : LV
- Charcutier- traiteur	épreuve facultative : LV
- Chocolatier confiseur	épreuve facultative : LV
- Coiffure	épreuve facultative : LV
- Composites plastiques chaudronnés	épreuve facultative : LV
- Conduite d'engins de travaux publics	épreuve facultative : LV
- Constructeur en canalisation des TP	épreuve facultative : LV
- Constructeur bât. alu verre matériaux de synthèse	épreuve facultative : LV
- Constructeur en béton armé du bâtiment	épreuve facultative : LV
- Constructeur en ouvrages d'art	épreuve facultative : LV
- Constructeur de routes	épreuve facultative CAP LV
- Couvreur	épreuve facultative CAP LV
- Cuisine	LVE obligatoire orale
- Décoration en céramique	LVE obligatoire écrite
- Déménageur professionnel	épreuve facultative : LV
- Dessinat. exécution communic. graph.	LVE obligatoire écrite
- Ébéniste	LVE obligatoire écrite
- Électrobobinage	épreuve facultative : LV
- Électrotechnique	épreuve facultative : LV
- Employé commerce multi-spécialité	épreuve facultative : LV
- Employé vente spécialisé option A	épreuve facultative : LV
- Employé vente spécialisé option B	épreuve facultative : LV
- Employé vente spécialisé option C	épreuve facultative : LV
- Entretien articles textiles entrep. artis.	épreuve facultative : LV
- Entretien articles textiles entrep. indus.	épreuve facultative : LV
- Équipement connectique contrôle	ou dessin épreuve facultative : LV
- Esthétique-cosmétique : soins conseils	épreuve facultative : LV
- Étanchéité du bâtiment et des travaux publics	épreuve facultative : LV
- Facteur d'orgues	LVE obligatoire écrite
- Fleuriste	épreuve facultative : LV
- Gardien d'immeuble	épreuve facultative : LV
- Gestion déchets, propreté urbaine	épreuve facultative : LV
- Glacier fabricant	épreuve facultative : LV
- Horlogerie	LVE obligatoire écrite
- Industries chimiques	épreuve facultative : LV

- Installateur sanitaire	épreuve facultative : LV
- Installateur thermique	épreuve facultative : LV
- Instal. télécom. et courants faibles	épreuve facultative : LV
- Installations en équipements électriques	épreuve facultative : LV
- Livreur	épreuve facultative : LV
- Maçon	épreuve facultative : LV
- Maintenance et hygiène des locaux	épreuve facultative : LV
- Mareyage	épreuve facultative : LV
- Méca. maint. option A : véhicules partic.	épreuve facultative : LV
- Méca. maint. option B : véhicules indust.	épreuve facultative : LV
- Méca. maint. option C : bateaux	épreuve facultative : LV
- Méca. maint. option D : cycles	épreuve facultative : LV
- Mét. gravure : marquage poinçonnage	LVE obligatoire écrite
- Métiers de la gravure : impress.	LVE obligatoire écrite
- Métiers de la gravure : modèle	LVE obligatoire écrite
- Métiers de la gravure : ornement.	LVE obligatoire écrite
- Métiers enseigne signalétique	épreuve facultative LV
- Monteur en optique lunetterie	LVE obligatoire écrite
- Monteur raccordeur télé vidéo comm.	épreuve facultative : LV
- Navigation fluviale	LVE obligatoire écrite
- Opérateur industries recyclage	épreuve facultative CAP : LV
- Orthoprothésiste	épreuve facultative CAP : LV
- Pâtissier glacier chocolatier confiseur	épreuve facultative CAP LV
	ou préparation traiteur
- Peintre applicateur de revêtement	épreuve facultative : LV
- Petite enfance	épreuve facultative : LV
- Photographe	LVE obligatoire écrite
- Plasturgie	épreuve facultative : LV
- Plâtrier-plaquiste	épreuve facultative : LV
- Podo-orthésiste	épreuve facultative : LV
- Poissonnier	épreuve facultative : LV
	ou préparation traiteur
- Préparateur en produits carnés	épreuve facultative : LV
	ou préparation traiteur
- Prothésiste dentaire	épreuve facultative : LV
- Restaurant	LVE obligatoire orale
- Serrurier-métallier	épreuve facultative : LV
- Services hôteliers	LVE obligatoire orale
- Solier-moquetteste	épreuve facultative : LV
- Staffeur ornemaniste	LVE obligatoire écrite
- Tailleur pierre-marbre bât. et déco.	épreuve facultative : LV
- Tournage en céramique	LVE obligatoire écrite
- Transports cables remontées mécan.	LVE obligatoire écrite
- Tri acheminement distribution courrier	épreuve facultative : LV
- Tuyautier en orgues	LVE obligatoire écrite
- Vannerie	LVE obligatoire écrite
- Vendeur mag. pièces rechange équip. auto	épreuve facultative : LV